

ASA du HOUSSEAU
2 place des tennis 44470 CARQUEFOU

Clôture des espaces verts

Règlement de la consultation

L'ASA du Housseau a décidé de lancer une consultation pour clôturer ses espaces verts. Sur son blog Asa-housseau.fr, elle met à disposition un cahier des charges et le présent règlement ainsi qu'un plan cadastral.

1 Méthode de réponse des entreprises Enveloppe scellée contenant :

- l'offre de prix, sur bordereau forfaitisé joint, avec les options chiffrées, prix fermes 2 mois
- Les éventuelles variantes proposées par l'entreprise
- Les délais d'approvisionnement et de réalisation
- l'acte d'engagement de l'entreprise
- l'attestation sur l'honneur de la régularité de l'entreprise en matières sociale et fiscale
- les attestations d'assurance civile et professionnelle
- le justificatif de domiciliation bancaire (RIB)

- Un mémoire technique permettant de juger de la qualité des prestations et tous autres documents jugés utiles à l'entreprise dont spécifications techniques du matériel proposé, attestation de certificat de poseur par le constructeur, fiches techniques de garantie dont celle sur la peinture, et liste de références.

2 Méthode d'évaluation des offres

Les offres seront ouvertes par le bureau de l'ASA et plusieurs personnes extérieures au bureau

L'offre économiquement la plus avantageuse sera déterminée selon la pondération suivante

- 45% Prix
- 55% Qualités des prestations étudiées en fonction des sous critères suivants :
 - o Esthétique :
 - o Mémoire technique, moyens humains et matériels
 - o Mise en place du chantier et délais
 - o Respect du cahier des charges

L'ASA se réserve le droit de négocier avec les candidats sur les critères de jugement des offres (prix et qualités des prestations) ou tout point d'imprécision dans l'offre.

3 Date de réception : 20-02-2018 minuit, cachet de la poste, au 2 Place des tennis 44470 Carquefou

4 Renseignements divers

Les entreprises ont libre accès au terrain de l'ASA sur lequel sera positionnée la clôture.Elles pourront poser toutes les questions au travers du blog ou sur contact@asa-housseau.fr